

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 07 avril 2021

DELIBERATION

2021/ 27 - CESSION D'UNE EMPRISE SISE RUE RONSARD A LOMME.

La commune est propriétaire d'une emprise en schiste sise rue Ronsard à usage de stationnement public.

Face aux nuisances constatées (véhicule abandonné, stationnement devant les sorties de garage,...) la commune souhaite transformer ce terrain en espace paysagé ouvert aux riverains.

Les riveraines du site, Mesdames BRADEL et MERIOT, doivent pouvoir accéder à leurs portes de logement et de garage. A cette fin, la cession d'une bande de foncier de 6 mètres de large et bordant leur façade (cf. plan ci-annexé) est nécessaire. Elle correspond à une surface d'environ 102 m² à confirmer par mesurage de géomètre. Ce terrain cédé sera clôturé par les futures propriétaires.

Il est rappelé que son déclassement a été décidé par délibérations 2021/05 du Conseil Communal de Lomme en date du 3 février 2021 et 21/19 du Conseil Municipal de Lille en date du 5 février 2021, après la désaffectation matérielle constatée par constat d'huissier.

Le prix de cession est établi selon l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat sur la valeur vénale, réalisé le 18 septembre 2020, indiquant un prix minimum de 6 120 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **APPROUVER** la cession d'une emprise déclassée du domaine public pour une surface d'environ 102 m² au profit de Mesdames BRADEL et MERIOT ou de l'une d'elles, au prix de 6 120 €.
- ◆ **AUTORISER** M le Maire à signer l'acte de vente et tous documents à intervenir à cet effet ;
- ◆ **ADMETTRE** la recette au chapitre 77 - article 775 - fonction 01 - Opération n° 1123 : Politique Foncière – Code service NDC.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme